

BANQUE MARZE



fondée en 1886

GUIDE PRATIQUE A CONSERVER

Avec vous, la BANQUE
MARZE avance ...

UN NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE

**POUR AMELIORER
LA QUALITE DE NOS
PRESTATIONS ET
VOUS APPORTER
DE NOUVEAUX
SERVICES**

**CE QUI CHANGE POUR VOUS A
PARTIR DU 18 MAI 2020**



Chère Cliente, Cher Client,

La Banque MARZE est engagée depuis de nombreuses années à vos côtés et à l'écoute de vos projets.

L'année 2020 sera marquée pour la Banque MARZE par le lancement d'une nouvelle plateforme informatique à partir du 18 mai 2020 afin d'améliorer la qualité de ses prestations, vous apporter de nouveaux services, notamment de nouvelles solutions et fonctionnalités de banque à distance au meilleur standard du marché, y compris un haut niveau de sécurité.

C'est une étape importante qui va être franchie au terme du week-end des 16 et 17 mai 2020 prochains avec la mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau système dont vous pourrez voir les premières applications et effets dès le lundi 18 mai 2020.

Cette opération d'envergure est préparée depuis plusieurs mois par nos équipes internes. Elle n'affectera en rien le traitement ni la sécurité des opérations que vous nous confiez.

Cependant, certains services pourront temporairement être affectés au cours de ce week-end.

Retrouvez le détail de ces perturbations à la fin de ce guide pratique.

Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de le conserver dans les semaines qui suivent afin de vous y référer en cas de besoin.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension. L'ensemble des collaborateurs de la Banque MARZE vous donne rendez-vous dès le 18 mai 2020 afin de découvrir ce nouvel environnement informatique ainsi que l'ensemble des avancées, des progrès et des innovations qui seront désormais à votre disposition.

Hugues DUPUY

CYBERPLUS : VOTRE NOUVELLE SOLUTION DE BANQUE A DISTANCE

Cyber plus

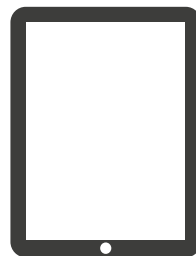
1. Disponible sur Internet :

Découvrez CYBERPLUS, un nouvel espace, plus riche et plus performant, tant au niveau de l'information et de la consultation de vos comptes que de l'ensemble des transactions qui seront à votre disposition.

Rendez-vous **à compter du 18 mai 2020** sur **<https://www.marze.banquepopulaire.fr>** pour une découverte de ce nouvel univers.

Divers tutoriels seront mis à votre disposition pour vous accompagner.

N'hésitez pas à les utiliser à l'adresse suivante : **<https://www.sud.banquepopulaire.fr/vitrine/fonctionnalites-site/index.html>**



Un petit aperçu des fonctionnalités proposées au-delà des plus classiques :



Effectuez vos virements

Vous avez besoin de transférer de l'argent entre vos comptes ou de virer une somme d'argent vers le compte d'un tiers ?

Nouveau : ajoutez des bénéficiaires via mobile !



Gérez votre carte en toute autonomie

- Retrouvez toutes vos cartes bancaires.
- Consultez vos plafonds.
- Faites opposition en temps réel (carte et/ou chéquier).

-Mobile uniquement : activez ou désactivez vos paiements à l'étranger et vos paiements à distance.



Consultez vos comptes d'épargne

Visualisez l'ensemble de votre épargne et celle de vos enfants.



Alimentez vos comptes d'épargne

Initiez des versements réguliers ou complémentaires pour être certain de réaliser vos projets.



Suivez vos prêts

Visualisez à tout moment :

- La mensualité et la prochaine échéance de votre prêt,
- Le taux, la durée restante et la date d'échéance de votre prêt,
- Le capital restant à rembourser.



Souscrivez votre crédit consommation

Prêt 100 % en ligne.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Consultez vos contrats d'assurance

Retrouvez les infos principales de vos contrats d'assurance auto, habitation et prévoyance telles que vos garanties, les dates d'échéances, etc .



Faites un devis d'assurance en quelques clics

Un nouveau véhicule, un déménagement en vue ? Vous pouvez réaliser une simulation en ligne pour trouver la couverture adaptée à votre nouvelle situation.

Crédit consommation : sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque MARZE et après expiration du délai légal de rétractation. Crédit immobilier : l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

Cyber plus



Payez avec votre smartphone

Grâce à la technologie sans contact, vous pouvez payer avec votre smartphone.



Souscrivez nos produits d'épargne

Réalisez vos projets en souscrivant nos produits d'épargne.



Souscrivez votre crédit immobilier

Simul'immo : crédit immobilier en ligne.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Déclarez vos sinistres

En cas de sinistre auto ou habitation, bénéficiez de solutions pour vous simplifier la vie et gagner du temps.



Simulez, comparez et souscrivez à distance

Besoin d'une carte de paiement, de constituer une épargne, d'une assurance protégeant vos moyens de paiement ?



Bourse en ligne

Vous disposez d'une gamme de services en ligne pour consulter et gérer vos portefeuilles.



2. Disponible avec votre mobile :

Téléchargez l'application mobile sur votre téléphone portable ou votre tablette via l'App Store ou le Play Store.

Où que vous soyez, votre banque est avec vous pour :

- Consulter vos extraits de comptes et suivre vos opérations
- Effectuer des virements
- Piloter votre carte-bleue
- Accéder à des outils de simulation
- Visualiser et envoyer votre IBAN
- Consulter vos contrats d'assurance auto ou habitation... **le tout en totale sécurité.**



Cyber plus

Comment vous connecter ?

1 – Vous avez déjà un abonnement à la banque à distance par Internet :

Vous allez recevoir au début du mois de mai un premier courrier afin de vous informer de votre nouvel identifiant.

Vous recevrez ensuite un second courrier pour vous communiquer votre mot de passe provisoire nécessaire à votre première connexion (changement obligatoire du mot de passe provisoire).

Vous êtes désormais autonome pour accéder à vos nouveaux services de banque en ligne...

Laissez-vous guider !

En cas de difficultés, vous pourrez prendre contact avec notre Service Assistance Cyber qui vous guidera et répondra à vos questions. (voir coordonnées à la fin du document)

2 – Vous n'avez pas d'abonnement à la banque à distance par Internet :

Prenez contact avec votre conseiller habituel ou votre agence à compter du 18 mai 2020.

Sécurisez vos opérations grâce à notre service **SECUR'PASS**

Certaines opérations nécessitent un niveau de sécurité optimale (exemple : création et validation d'un bénéficiaire, virement vers un tiers, signature électronique).

Nous vous proposons un dispositif d'authentification forte, inclus dans votre abonnement, qui présente le plus haut niveau de sécurité et permet une immédiateté totale dans la réalisation de vos opérations : **SECUR'PASS**

Pour activer ce service rendez-vous sur : <https://www.sud.banquepopulaire.fr/vitrine/fonctionnalites-site/secur-pass.html>

ou renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Astuce :

Si vous aviez pour habitude de vous connecter à votre site depuis « vos favoris », pensez à enregistrer le lien avec la nouvelle adresse.

LES NOUVEAUTES

Nouveautés

Avec cette nouvelle plateforme informatique, vous bénéficiez de nouveaux services et fonctionnalités...

UN VERITABLE OUTIL DE PILOTAGE DE VOTRE CARTE BANCAIRE PAR INTERNET POUR :

- Gérer vos plafonds de retrait et vos plafonds de paiement,
- Accéder à des plafonds de retrait et de paiement à titre exceptionnel et temporaire,
- Restreindre l'usage de la carte sur certaines zones géographiques,
- Rééditer votre code confidentiel,
- Mettre votre CB en opposition temporaire ou en opposition définitive.

REMISE DE CHEQUES :

Le dépôt de vos remises de chèques reste possible auprès de l'ensemble des agences de la BANQUE MARZE bien sûr mais aussi auprès de la BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL, du CREDIT MARITIME MEDITERRANEE et de la BANQUE POPULAIRE DU SUD. Cette possibilité s'étend également à l'ensemble des agences du réseau des Banques Populaires au niveau national.

Une seule précaution : utiliser votre nouveau numéro de compte et IBAN consultable sur votre site ou application ou encore auprès de votre agence.

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS (DAB) ET AUTRES AUTOMATES POUR :

- Consulter les 10 dernières opérations,
- Obtenir le solde de vos comptes,
- Editer votre nouvel IBAN,
- L'accès à l'ensemble des DAB du réseau de la BANQUE POPULAIRE DU SUD avec l'ensemble de ses fonctionnalités.



LES NOUVEAUTES

Nouveautés

EXTRAIT DE COMPTE :

Votre extrait de compte évolue et, au-delà des informations classiques (détail des opérations, coordonnées de votre agence...), il vous permettra d'avoir, en un simple coup d'œil, la vision sur l'ensemble de vos avoirs détenus sur vos comptes en épargne monétaire, disponibles ou à terme.



ACHATS AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE A DEBIT DIFFERE :

Vos achats carte bancaire effectués avec une carte à débit différé jusqu'au dernier jour ouvré du mois seront désormais débités sur votre compte à la fin de ce même mois.

IBAN (ex RIB) :

Votre numéro d'identification bancaire IBAN aura changé le 18 mai 2020. Il sera disponible via vos services de banque à distance, votre agence ou avec les distributeurs automatiques de billets de votre banque.

La grande majorité des organismes à caractère nationaux et régionaux auront à disposition votre nouvel IBAN de façon automatique et ce, sans action de votre part.

Votre banque reviendra vers vous, dans un deuxième temps, si nécessaire.

SPECIAL PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES



CYBERPLUS POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ENTREPRISES : VOTRE NOUVELLE SOLUTION DE CONSULTATION ET DE GESTION DE VOS COMPTES EN LIGNE.

CYBERPLUS Professionnel assure une connexion sécurisée à votre espace bancaire, via Internet et accessible via votre smartphone. Il vous permet de bénéficier de toute une gamme de services évolutifs, y compris le service de télétransmission et de dématérialisation spécialement conçu pour les entreprises.

Les principales fonctionnalités :

Historique des opérations sur les 3 derniers mois avec possibilité de téléchargement sur un logiciel de gestion, soldes en valeur, recherche et pointage d'opérations, virements unitaires internes et externes, décision et gestion sur effets à payer, gestion des virements permanents et sur option, saisie d'opérations ou transfert de fichiers (LCR, VIR, AVP), virements sur liste groupés, saisie de délégations en faveur de tiers,

Comment vous connecter ?

1 – Vous avez déjà un abonnement à la banque à distance par Internet :

Vous allez recevoir au début du mois de mai un premier courrier afin de vous informer de votre nouvel identifiant.

Vous recevrez ensuite un second courrier pour vous communiquer un mot de passe provisoire qui vous permettra de réaliser votre première connexion.

Vous êtes désormais autonome pour accéder à vos nouveaux services de banque en ligne.

2 – Vous n'avez pas d'abonnement à la banque à distance par Internet :

Prenez contact avec votre conseiller habituel ou votre agence à compter du 18 mai 2020.

Pour certaines opérations dites sensibles (exemple : création et validation d'un bénéficiaire, virement vers un tiers...), il est impératif de disposer d'un dispositif d'authentification forte.

Pour les Professionnels, le lecteur CAP présente le plus haut niveau de sécurité tout en permettant une immédiateté totale dans la réalisation de vos opérations.

INTERRUPTION DE CERTAINS SERVICES ET PRESTATIONS ENTRE LE 13 MAI ET LE 18 MAI 2020 COMPTE TENU DES TRAVAUX INFORMATIQUES :

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES AGENCES :



Votre agence sera fermée à partir du vendredi 15 mai jusqu'au lundi 18 ou mardi 19 selon ses habitudes.

REMISES DE CHEQUES :

Les remises de chèques déposées sur cette période seront comptabilisées à compter du lundi 18 mai.

VOTRE CHEQUIER :

Vous pourrez continuer à utiliser votre chéquier à l'exception de l'IBAN disponible à la fin de celui-ci.

VERSEMENTS ESPECES :

Arrêt des versements espèces en agence le jeudi 14 mai fin de journée.

OPERATIONS PAR CARTE BANCAIRE :

Toutes vos opérations par carte bancaire seront possibles. Les opérations à débit immédiat à partir du 15 mai seront visibles sur votre compte à partir du lundi 18 mai.



PRESTATIONS EN AGENCES ET VIA LA BANQUE A DISTANCE :

-La **commande de chéquier** et l'opposition sur chèque seront suspendues à compter du 14 mai à 17H.

- Les fonctions **Effets de Commerce, LCR, Dailly** seront indisponibles à compter du 12 mai à 18H.

-L'accès aux **Virements Internationaux** sera indisponible à compter du 12 mai à 11H.

-Les fonctions **Virements SEPA, et Crédit Documentaire (CREDOC)**, seront indisponibles à compter du 13 mai à 17H ; **les virements de trésorerie (VSOT)** le seront à partir du 13 mai à 11H.

-Les fonctions relatives aux **prélèvements** seront suspendues à compter du 13 mai à 14H.

La **consultation des comptes** sur Internet sera suspendue à compter du 15 mai à 17H.

-L'accès aux **services de Bourse** sera suspendu à compter du jeudi 14 mai à 17H.

Les possibilités de transfert de fichiers de type **Echanges de Données Informatiques (EDI)** seront indisponibles à partir du 13 mai à 17H.

Vous pourrez accéder à nouveau à ces services dès le 18 mai 2020.

Pensez à anticiper vos opérations !



LES NUMEROS D'ASSISTANCE A VOTRE DISPOSITION

ASSISTANCE CYBER (Internet et mobile)

**PARTICULIERS
et PROFESSIONNELS**

04 99 52 71 79

du lundi au vendredi
de 8H30 à 17H30

ASSISTANCE TELETRANSMISSION DE VOS FLUX PROFESSIONNELS

04 66 28 60 40

du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H15
et de 13H30 à 17H30

ASSISTANCE clients

04 99 52 71 96

du jeudi 14 mai
au vendredi 29 mai
de 8H30 à 17H30

BANQUE MARZE



fondée en 1886

Mentions légales

BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME - 38 bd Georges Clemenceau - 66966 Perpignan Cedex 09 - Téléphone : 04 68 38 22 00 - Fax : 04 68 38 48 03 - www.sud.banquepopulaire.fr - contact@sud.banquepopulaire.fr - 554200808 RCS Perpignan - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 - TVA n° FR 29 554200808. Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits